



NOM : PRENOM : Sexe F / M

Date de naissance : Lieu :

Adresse Ville CP.....

Téléphone fixe : Portable.....

Courriel :

A. COTISATION ANNUELLE : de septembre 2023 à juillet 2024.

- Nombre illimité de séances par semaine : **184,50 €**
- 2 séances par semaine (libre choix des créneaux) : **174,50 €**
- 1 séance par semaine (libre choix des créneaux) : **164,50 €**

B. ASSURANCE CLUB ANNUELLE :

- 20,50 €**

(Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme, marche nordique, remise en forme, condition physique en loisirs)

C. LICENCE F.F.A. ANNUELLE :

- Licence Athlé santé = pas de compétitions : **50,00**
(Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme, marche nordique et condition physique)
- Licence Athlé running = compétitions hors championnats : **50,00**
(Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition)
- Licence Athlé compétition = championnats F.F.A : **73,00 €**
(Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition)

MONTANT DE MON REGLEMENT (A+B) ou (A+C):

A : Cotisation choisie + B : Assurance CLUB : 20,50 € = €

ou

A : Cotisation choisie + C : Licence F.F.A. choisie :€ = €

(Réduction famille : -10,00 € dès la 2^{de} inscription pour la saison)

Possibilité de régler en plusieurs fois à partir de Septembre 2023 (10 mensualités maximum). Merci d'établir vos chèques dès l'inscription en apposant au dos les dates de retrait souhaitées à l'ordre de l'A.S.L. Pays de Retz. Vous pouvez également effectuer un virement à l'aide de l'IBAN du club (envoyé par mail).